



Comité consultatif sur l'aménagement du territoire

Procès-verbal

N° de la réunion : 1
Date : le jeudi 22 février 2024
Heure : 17 h 30
Endroit : Salle Colonel-By, 110, avenue Laurier Ouest et par voie électronique

Présents : Alexis Ball, Jason Burggraaf, Jason Huang, Zachary Hunter, Dean Karakasis, Anna Lenk, Carolyn Mackenzie, Busingye Nurudin, Francois Rivest, Josiane Roberds, Changhong Sun, Colin White

Membre non votant présent : Jeff Leiper, conseiller

-
1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les membres du Comité et du Conseil, le personnel de la Ville, les médias et le public peuvent suivre la réunion sur Zoom, à cette adresse :

Identifiant de la réunion sur Zoom : 874 9309 6554

Les personnes qui ont besoin d'un numéro de téléphone pour se connecter à la réunion Zoom peuvent communiquer avec le coordonnateur du Comité.

Cette réunion sera diffusée en direct et archivée sur la chaîne YouTube du Conseil municipal d'Ottawa. L'enregistrement de la réunion sera aussi téléversé dans le portail Web des ordres du jour et des procès-verbaux de la Ville (eScribe).

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les

intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

La date limite pour s'inscrire par téléphone ou par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le jour de la réunion, à 16 h.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 9 du CCAT – le 15 juin 2022

Adopté

4. Articles du comité

4.1 Nomination de la présidence et vice-présidence

Le Comité examine le point 5.1, avant de revenir au point 4.1.

Caitlin Salter MacDonald, gestionnaire, Services au Conseil municipal et aux comités, résume le processus électoral.

À la suite de la mise en candidature pour la présidence, Carolyn Mackenzie est élue par acclamation au poste de présidente pour un mandat d'un an.

À la suite de la mise en candidature pour la vice-présidence, Zachary Hunter est élu par acclamation au poste de vice-président pour un mandat d'un an.

Recommandation

Que le Comité consultatif sur l'aménagement du territoire élise un(e) président(e) et un(e) vice-président(e).

5. Bureau du greffier municipal

5.1 Adoption du Règlement de procédure du Comité consultatif sur l'aménagement du territoire et des politiques obligatoires pour les comités consultatifs

Dossier : ACS2024-OCC-CCS-0019 – À l'échelle de la ville

Caitlin Salter MacDonald, gestionnaire, Services au Conseil municipal et aux comités, présente les grandes lignes du rapport, notamment la proposition de règlement de procédure, et répond aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Il n'y a aucune communication du public sur ce point.

Au terme des discussions, le Comité prend acte des recommandations du rapport suivantes :

Recommandation(s) du rapport

Que, tel qu'énoncé dans le rapport sur l'Examen des organismes consultatifs (ACS2023-OCC-GEN-0008) approuvé par le Conseil municipal le 12 juillet 2023, le Comité consultatif sur l'aménagement du territoire adopte:

1. **Le Règlement de procédure du Comité consultatif sur l'aménagement du territoire (document 1);**
2. **Les politiques concernant la vente et la disposition de terrains, l'embauche de personnel et l'acquisition de biens et de services (document 2);**
3. **Les règles et procédures sur l'utilisation des ressources pendant la période de campagne électorale (document 3).**

Adopté

6. Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique

6.1 Présentation de la version provisoire du programme de travail 2024 relatif aux questions de planification de la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique

Stephen Clark, gestionnaire de programme, Gestion de projet et Relations avec les intervenants, et Court Curry, gestionnaire, Services des emprises, du patrimoine et du design urbain, présentent brièvement le point et répondent aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Royce Fu, gestionnaire, Planification des politiques, est aussi présent pour répondre aux questions.

Il n'y a aucune communication du public sur ce point.

Le Comité discute des questions suivantes :

- Demandes au Comité de dérogation et consultations préalables
- Financement et programmes du gouvernement fédéral
- Exigences de plein droit en matière de zonage pour les immeubles à logement multiples

Au terme des discussions, le Comité prend acte de la recommandation du rapport suivante :

Recommandation

Que le Comité consultatif sur l'aménagement du territoire prenne connaissance du rapport et de la présentation sur la version provisoire du programme de travail 2024 de la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique.

Reçu

6.2 Mise à jour – Nouveau Règlement de zonage de 2024

Carol Ruddy, gestionnaire de programme, Zonage et densification, présente brièvement le point de service et répond aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Royce Fu, gestionnaire, Planification des politiques, est aussi présent pour répondre aux questions.

Il n'y a aucune communication du public sur ce point.

Le Comité discute des questions suivantes :

- Densification et nombre de logements permis par lot
- Incidence sur le drainage, les eaux pluviales et les fossés
- Quartiers du quart d'heure
- Consultation publique et échéanciers
- Infrastructure et rentabilité de l'aménagement
- Exigences de stationnement minimales
- Fonds pour accélérer la construction de logements

Au terme des discussions, le Comité prend acte de la recommandation du rapport suivante :

Recommandation

Que le Comité consultatif sur l'aménagement du territoire prenne connaissance de la présentation.

Reçu

7. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

8. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

9. Autres questions

Le membre C. White demande au Comité d'envisager de discuter de l'application du *Règlement de zonage* à une prochaine réunion.

Caitlin Salter MacDonald, gestionnaire, Services au Conseil municipal et aux comités, répond que les membres qui souhaitent étudier d'autres points doivent en faire part à la présidence, qui collaborera avec le coordonnateur de comité en vue d'étudier avec le personnel s'il est pertinent d'ajouter ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

10. Levée de la séance

Prochaine réunion: à déterminer.

La séance est levée à 19 h 59.

Eric Pelot, coordonnateur du
comité

Carolyn Mackenzie, présidente